

Mode d'évaluation des feuilles de contrôle pour Gravière de la Claie-aux-Moines SA

Date de l'inspection: 26.09.2023

Exploitation de matériaux pierreux

K-2064 / Sur les Crêts

PSoll 608 PErr 608 PMin 0

Points négatifs plus de 10% des points prescrits non Il y a des position éliminatoires non

K-1242 / Gravière Les Gavardes

PSoll 682 PErr 682 PMin 0

Points négatifs plus de 10% des points prescrits non Il y a des position éliminatoires non

Appréciation générale

Objets déterminants pour l'évaluation générale

Points négatifs excédé pour exploitations matériaux pierreux non
Points négatifs excédé pour recyclage Positions éliminatoires exploitation matériaux pierreux non

Proposition inspection ASGB d'exploitation de matériaux pierreux : passée avec succès

Manuel de qualification pour obtention de l'autocollant

Exploitation de matériaux pierreux:

- Aucune position éliminatoire (permis, cote d'exploitation, qualité de matériaux de remblayage)
- L'ensemble des centres d'exploitations ne doit pas enregistrer plus de 10% de points négatifs

RC:

Une compensation avec l'exploitation de matériaux pierreux est possible

Créé le: 09.11.2023 Page 1 / 1

⁻ Si RC atteint plus de 10% de points négatifs, les points prescrits de toutes les gravières et RC sont additionnés et on détermine avec cette somme la limite de 10% de points négatifs